



Département du
TARN

Arrondissement
d'Albi

Nombre de Conseillers en exercice	19
présents	15
votants	18

Date de convocation
5 SEPTEMBRE 2014

N° 2014/6/02

Objet :

**DESIGNATION DU
CORRESPONDANT
COMMUNAL DE DEFENSE**

Publication ou notification du :

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux ou d'un recours contentieux, dans les deux mois suivant sa transmission et son affichage. Le recours contentieux peut être adressé au tribunal administratif de Toulouse.

Commune de ST BENOIT DE CARMAUX

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 11 SEPTEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le onze septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire et publique, sous la présidence de Monsieur SAN ANDRES Thierry, Maire.

Étaient présents : Mmes-MM. SAN ANDRES Thierry - VEDEL Djamila - THOMAS David - VERGNES Philippe - CINTAS Jean-Marc - GUIRAUD Marie-Pierre - ROQUES Daniel - GAILLARD Carole - PEZET Albert - LABORIE Amandine - SIMON Olivier - GAULON Nelly - OROZCO Jean-Michel COUTOULY Bertrand - BOUSQUET Nicole.

Absents excusés et représentés : LECHARBAU Liliane (procuration à SAN ANDRES Thierry) - PRAT Sylvie (procuration à CINTAS Jean-Marc) - NG Nathalie (procuration à OROZCO Jean-Michel) - BERGAMINO Hubert.

Madame Marie-Pierre GUIRAUD a été désigné(e) Secrétaire

Dans le cadre de la désignation de « Correspondants Défense » au sein des communes de France, Monsieur le Maire informe l'assemblée que 4 circulaires (2001, 2002, 2003 et 2004) ont été adressées par le Ministère de la Défense à l'ensemble des Préfets en leur demandant de prendre les mesures d'information nécessaires auprès des communes de leur département afin que les Maires procèdent à la désignation d'un correspondant défense parmi les membres du conseil municipal.

Les missions principales dévolues au Correspondant Défense sont les suivantes :

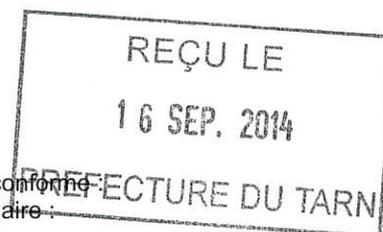
- Il remplit une mission d'information et de sensibilisation auprès des administrés :
 - Le premier domaine concerne le parcours de citoyenneté qui comprend l'enseignement de défense à l'école, le recensement et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).
 - Le deuxième domaine concerne les activités de défense avec le volontariat, les préparations militaires et la réserve militaire.
 - Le troisième domaine concerne le devoir de mémoire et la reconnaissance.
- Il est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du département et de la région.
- Il dispose d'un espace spécifique sur le site internet du Ministère de la Défense.

Monsieur le Maire propose de désigner un élu en tant que Correspondant Défense de la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité/ :

- ⇒ DESIGNER Monsieur PEZET Albert comme correspondant communal de défense.
- ⇒ DONNER tout pouvoir à Monsieur le Maire pour exécution

Votants	18
Pour	18
Contre	0
Abstention	0



Pour extrait conforme
Le Maire :

Thierry SAN ANDRES